



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 mai 2021

Au moment de l'approbation du Compte Rendu de la séance du 7 avril 2021, une demande est formulée pour le détail de l'affectation du résultat.

Pour le Budget Commune le résultat de **344 467.80 €** est affecté de la façon suivante :

Au compte 002 : excédent de résultat de fonctionnement reporté pour **150 000.00 €**

Au compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé pour **194 467.80 €**

Pour le Budget Régie Transport le résultat déficitaire de **2 330.08 €** est affecté en totalité :

Au compte 002 : Déficit de résultat de fonctionnement reporté pour **2 330.08 €**

Une fois ces précisions apportées, le Compte Rendu de la séance du 7 avril 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1) **Cimetière : rétrocession à la commune d'une concession dans le nouveau cimetière**

Un administré de Dirac, ne résidant plus sur la commune a proposé à la collectivité de racheter sa concession trentenaire acquise en 2017.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DÉCIDE de racheter cette concession, vide de tous corps, au prorata du temps restant à courir, pour un montant de 134.20 €.

2) **ATD16 : Adhésion à la mission optionnelle « Module Métier Gestion Cimetière »**

Cette mission optionnelle inclue notamment l'assistance des utilisateurs à l'exploitation du logiciel, la formation, la télémaintenance, l'envoi de documents etc...

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

DÉCIDE de souscrire à cette mission optionnelle proposée par l'ATD16.

3) **Taux de promotion pour les avancements de grade en 2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

DÉCIDE de fixer les ratios d'avancement de grade pour 2021 comme suit :

Catégorie	Cadre d'emplois	Grade d'origine	Grade d'avancement	Taux
C	Adjoint Administratifs Territoriaux	Adjoint Administratif Territorial	Adjoint Administratif Territorial Principal de 2 ^{ème}	100 %
C	Adjoint Techniques Territo	Adjoint Technique Territorial	Adjoint Technique Territorial Principal de 2 ^{ème} clas	100 %
C	Agents de Maîtrise	Agent de Maîtrise	Agent de Maîtrise Principal	100 %

4) **Création de poste statutaire : Agent de Maîtrise Principal**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DÉCIDE de créer, à compter du 1^{er} septembre 2021, un poste d'Agent de Maîtrise Principal à temps complet.

5) **Maison de gardiennage : Révision du loyer au 1^{er} juin 2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

DÉCIDE, sur la base de l'indice de référence des loyers, d'augmenter le loyer de la maison de gardiennage à compter du 1^{er} juin 2021. Le montant du nouveau loyer sera de **252.53 €**.

6) **Budget commune : décision modificative n°1**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

ACCEPTÉ la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Désignation de l'article		Section Investissement	
Chap/Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
041-2031	Opération d'Ordre Intégration frais d'études		+ 66 000.00
041- 238	Opération d'ordre Intégration frais études	+ 66 000.00	

7) **Versement de subvention au Budget CCAS**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

DÉCIDE de verser une subvention de **4500 €** pour le fonctionnement du budget CCAS

8) **Versement de subvention au Budget Régie Transport**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

DÉCIDE de verser une subvention de **15000 €** pour le fonctionnement du budget Régie Transport

9) **Versement de subvention à l'association OMEGA**

Madame le Maire, présidente de l'association OMEGA quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Après discussion, le débat portant sur la nécessité d'aider cette association déjà financée par GrandAngoulême, le Conseil Municipal **après en avoir délibéré par 9 pour, 4 contre et 1 abstention**

DÉCIDE de verser une subvention de 1 500 € à OMEGA

10) **Attribution de subvention à l'Amicale des Donneurs de Sang**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

DÉCIDE de verser une subvention de 200 € à l'Amicale des Donneurs de Sang.

11) **Attribution de subvention à la Prévention Routière**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

DÉCIDE de verser une subvention de 150 € à la Prévention Routière.

12) **Attribution de subvention à l'Amicale Laïque des Parents d'Elèves de Dirac**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

DÉCIDE de verser une subvention de 800 € à l'Amicale Laïque des Parents d'Elèves de Dirac.

13) **Attribution de subvention à l'ASPTT Dirac**

Le Conseil Municipal, **après en avoir délibéré par 9 pour, 6 contre et 1 abstention** :

DÉCIDE de verser une subvention de 500 € à l'ASPTT Dirac.

14) **Attribution de subvention à l'association Dirac Loisirs et Fêtes**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

Bénédicte MONTEGU et Christine SCHWARTZWEBER, membres de l'association, ne prennent pas part au vote

DÉCIDE de verser une subvention de 850 € à l'association Dirac Loisirs et Fêtes.

15) **Attribution de subvention à la Société de Chasse de Dirac**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

Laurent GAUTIER, membre de l'association ne prend pas part au vote

DÉCIDE de verser une subvention de 350 € à la société de chasse de Dirac.

16) **Attribution de subvention à l'association Voyageusement Vôtres section Bibliothèque**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

Rémi SARRAT membre de l'association ne prend pas part au vote.

DÉCIDE de verser une subvention de 400 € à l'association Voyageusement Vôtres section Bibliothèque.

17) **Inscription de chemins au PDIPR**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

APPROUVE l'inscription de plusieurs chemins ou parties de chemins au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Questions diverses :

Les biodéchets en 2024

Le service des déchets de Grand'Angoulême est venu faire une présentation sur le traitement des biodéchets. La collecte va changer à compter du 1^{er} janvier 2024 avec la mise en place du tri à la source. Des bornes biodéchets seront mises en place sur le territoire. Des exemples de biodéchets : les os, arêtes, viande avariée, tête de crustacés...

Après un échange sur cette présentation les élus souhaitent que Dirac soit une commune volontaire pour l'anticipation de ce tri à partir de 2022. Il suffit d'un courrier du maire pour proposer la candidature de la commune.

Elections Départementales et Régionales en 2021

Madame le Maire rappelle les dates des Elections Départementales et Régionales qui sont les 20 et 27 juin 2021 et demande à chacun de se mobiliser pour la tenue des 2 bureaux de vote nécessaires.

Repas des Aînés

Cette année encore, les repas des aînés n'aura pas lieu. Les élus réfléchissent à un geste exceptionnel qui pourrait être fait.

Commémoration du 8 mai.

La commémoration aura lieu sans public

Problème de vitesse route du Stade

Yannick MOREAU soulève de nouveau le problème de la limitation de vitesse « route du Stade ». Les aménagements possibles pour limiter la vitesse sur cette route ont déjà été mis en place par la commune. C'est un problème récurrent.

Affichage le 12 mai 2021

Madame le Maire

